

FONTAINE

rive gauche

votre magazine municipal ♦

383
novembre 2023

ville-fontaine.fr



DOSSIER

**PARTAGE DE LA VOIRIE :
AMÉNAGER POUR PLUS DE SÉCURITÉ**


Ville de
FONTAINE

10

DOSSIER ♦

Partage de la voirie : aménager pour plus de sécurité



LES ACTUS ♦



- 5** Marché de Noël
- 7** Une mutuelle communale pour tous

GRAND ANGLE ♦



- 16** La forêt : une ressource fontainoise
- 17** Système solaire thermique : nouvelle aide

SORTIR ♦



- 18** Projection du documentaire *No land's song*
- 19** Ciné-concert : Chassol

LIBRE EXPRESSION ♦

22

VIE PRATIQUE ♦

23

FONTAINE
rive gauche

383
novembre 2023

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Rédaction : Nathalie Pascal, Julie Millat-Carus
Lydie Chevallier

Photographies : Philippe Tripier

Conception graphique : Stéphanie Ogier

Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson
38330 Montbonnot-Saint-Martin
04 76 18 56 16

Diffusion : Géo diffusion

Tirage : 12 000 exemplaires

Dépôt légal : 3^e trimestre 2023

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :

communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



Imprimé sur papier PEFC et encres végétales



Franck Longo, Maire de Fontaine

Donner un nouveau visage

♥♥
C'est un nouveau visage de Fontaine que nous dessinons chaque jour car nous voulons une ville où chaque mode de déplacement cohabite, où l'installation de nouveaux commerces de proximité est favorisée. ♥♥

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

Le dossier de ce magazine est consacré aux travaux de voirie. Aménager nos rues, nos places, nos espaces publics transforme durablement notre rapport à la ville. La ville devient plus respirable, plus vivante, plus belle. Ce sont 12 millions d'euros qui vont prochainement être investis à Fontaine, un record pour notre commune. Des travaux allant de l'aménagement de rues, de trottoirs à la végétalisation de parkings, de pistes cyclables ou à la création d'un nouvel espace public autour du pôle de transport à La Poya. C'est un nouveau visage de Fontaine que nous dessinons chaque jour car nous voulons une ville où chaque mode de déplacement cohabite, où l'installation de nouveaux commerces de proximité est favorisée.

Ces investissements sont possibles grâce à une gestion rigoureuse des finances de la Ville malgré l'augmentation du coût des énergies et l'augmentation du point d'indice des agents de la fonction publique qui s'imposent à nous. Ces coûts représentent plus d'1 million d'euros de dépenses supplémentaires sans augmentation d'impôt comme nous nous y sommes engagés. Face à ces contraintes, il nous faut réduire nos charges de fonctionnement tout en préservant un service public de qualité.

La fin d'année approche, la solidarité entre les générations est plus que jamais essentielle. C'est le sens que j'ai voulu donner aux colis gourmands distribués aux personnes âgées car c'est un moment de rencontres et d'échanges privilégié avec nos aînés. Une parenthèse de sérénité, un moment de bonheur partagé comme nous savons les susciter à Fontaine.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux





Fontaine, engagée pour les droits des femmes

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques, Fontaine est labellisée Terre de jeux 2024 et relève le défi de faire vivre les JO sur la commune. Par ailleurs, afin de valoriser des personnalités féminines la Ville s'est engagée dans une démarche de féminisation de noms de rues, places et équipements publics. Suite à une consultation citoyenne début 2023, c'est le nom de Julie Pomagalski, une snowboardeuse iséroise, qui a été retenu pour renommer la Halle aux sports et celui de Florence Arthaud, une navigatrice française, pour renommer le gymnase Marcel Cachin. Les noms de la Halle aux sports et du gymnase seront officialisés lors de 2 inaugurations qui se dérouleront le vendredi 24 novembre.

Une représentation de la pièce *La Flamme* créée et jouée par le Collectif de l'Âtre sera donnée à l'issue de ces inaugurations. Cette pièce porte sur le difficile combat mené par des femmes sportives pour se faire une place au sein des Jeux Olympiques.

Vendredi 24 novembre

17h30 : inauguration du gymnase Florence Arthaud
→ **gymnase Marcel Cachin**

18h : inauguration de la Halle aux sports Julie Pomagalski

19h : spectacle *La Flamme*
Collectif de l'Âtre
→ **Halle aux sports**

 **Plus d'infos**
04 76 28 76 28



Le Maire Franck Longo, l'Adjointe Anne-Sophie Chardon et les Conseillers municipaux Marie-Ange Saoletti, Michel Carras, Abdelkader Otmani, mobilisés lors des battles de danse le 7 octobre dernier.

Événement

NON-VIOLENCE : 13 ACTIONS RÉALISÉES EN OCTOBRE

En 2022, la Ville de Fontaine a fait le choix de s'impliquer dans la lutte contre toutes les formes de violence en organisant une semaine d'animations et d'actions d'éducation. Face à l'enthousiasme du public présent, l'événement a été reconduit en 2023.

Cette année un programme enrichi était proposé avec 13 rendez-vous organisés du 2 au 13 octobre. En ouverture de cette quinzaine, 200 écoliers fontainois ont chanté sur le parvis de l'Hôtel de ville.

Des animations pour tous

Ces 2 semaines ont ensuite été ponctuées d'ateliers pour tous les publics : communication non-violente au sein de la famille, lectures et

discussions pour tous les âges, conférence artistique, initiation à l'aïkido... Temps fort des journées de la non-violence, les battles de danses urbaines du 7 octobre ont attiré de nombreux Fontainois. L'événement s'est clôturé par une matinée sur le thème de la prévention routière au cours de laquelle des agents de la police municipale et de la Préfecture ainsi que des sapeurs pompiers du Sdis de l'Isère ont animé plusieurs ateliers.

Semaine Bleue

Participation record pour les animations !

La 72^e édition de la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, s'est déroulée du 2 au 7 octobre. À Fontaine, plusieurs rendez-vous conviviaux étaient organisés qui ont attiré plus de 200 participants. Habitants, associations, services municipaux, résidents de la Roseraie et de la Ceresaie, tous se sont mobilisés pour montrer que vieillir ensemble est une chance, à la fois pour les personnes âgées et les jeunes générations. Une belle rencontre intergénérationnelle a été organisée le 4 octobre lors de



l'inauguration des jardinières du Brico jardin avec les résidences autonomie, les maisons des habitants et les enfants de l'accueil de loisirs. Autre temps fort de cette semaine : l'après-midi festive du 6 octobre qui a réuni 120 participants !



Événement

NOËL À FONTAINE : UNE 3^e ÉDITION DE FOLIE !

Animations, spectacles, gastronomie, artisanat : cette année encore vivez la magie de Noël à Fontaine !

Du vendredi 15 au dimanche 17 décembre, retrouvez producteurs et artisans régionaux qui proposeront des produits du terroir, des objets déco et de nombreuses autres idées cadeaux.

Côté animations, une ambiance toujours chaleureuse et conviviale avec des nouveautés cette année parmi lesquelles une chorale d'élèves fontainois, une grande roue en bois sur la place André Malraux et le célèbre magicien-mentaliste Kevin Micoud qui nous fera l'honneur d'être sur scène samedi 16 décembre à 19h !

À vos agendas !

Du 15 au 17 décembre

Marché de Noël

Vendredi de 14h à 20h

Samedi de 10h à 20h

Dimanche de 10h à 18h

→ **Parc André Malraux**

Chaque jour un programme varié avec animations, jeux, ciné, concerts, spectacles en soirée... Buvette et large choix de restauration sur place. Le programme complet sera dévoilé dans votre prochain Fontaine Rive Gauche.

Lundi 18 décembre

Place au marché solidaire !

De 14h à 19h

→ **Parc André Malraux**

Associations et amateurs locaux présenteront leurs savoir-faire, l'occasion de trouver une multitude de petits cadeaux à glisser sous le sapin !

Animations, maquillage, musique...

Buvette et restauration sur place



Présentation du plan environnement de la Ville de Fontaine

Fortement mobilisée sur les enjeux de transition écologique et énergétique, Fontaine a récemment décliné son Plan environnement selon 5 axes : agir en faveur de la biodiversité et améliorer le cadre de vie, changer les modes de déplacements pour améliorer la qualité de l'air, réduire, recycler et réutiliser les déchets, réduire les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables, sensibiliser et associer les habitants. Une présentation de ce projet ambitieux aura lieu le mercredi 29 novembre lors d'une réunion publique.

Mercredi 29 novembre

Réunion publique

→ **Hôtel de ville à 18h**



Signaler des véhicules Dott endommagés ou mal garés

La commune de Fontaine bénéficie d'un service de location de trottinettes et vélos électriques en libre service assuré par l'opérateur Dott. Ce service pratique et écologique facilite les déplacements quotidiens. Cependant des véhicules sont parfois endommagés ou mal garés. Il existe plusieurs façons de les signaler :

- Via le site ridedott.com
- Sur l'application Dott
- Par mail : support@ridedott.com
- Sur les réseaux sociaux @dott_fr (Twitter, Instagram, Facebook)



Inondations : prévenir les risques

Au printemps dernier, le Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère a organisé plusieurs réunions publiques ouvertes à l'ensemble des habitants des communes traversées par le Drac afin de présenter le programme d'actions et de prévention des inondations (Papi) de cette rivière. Ces réunions ont permis de questionner les participants sur leur attachement à la rivière et sur les aménagements à envisager. Une plateforme participative est toujours active qui permet de se renseigner sur le Papi et de s'exprimer via un questionnaire. D'autres réunions et visites de sites sont également prévues cet automne.

À vos agendas

Réunions publiques

Lundi 6 novembre à 18h

→ Varcès-Allières-et-Risset, salle de L'Oriel

Vendredi 10 novembre à 18h

→ Seyssinet-Pariset, Hôtel de ville

Vendredi 17 novembre à 18h

→ Échirolles, salle polyvalente

Pablo Picasso

Entrée libre

Visites de sites

Samedi 25 novembre

À 10h 30

→ Échirolles, Espace Comboire

À 13h30

→ Fontaine

Sur inscription : communication@symbhi.fr

 **Plus d'infos**
ditesnoustout.fr/papirac



Sécurité

UN NOUVEAU PERMIS DE SE DÉPLACER POUR LES SCOLAIRES

La police municipale intervient dans les classes de CP et CE1 des écoles fontainoises afin de sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques à appliquer lors de leurs déplacements.

Que ce soit à pied, à trottinette ou à vélo, tout le monde doit respecter le code de la route. Les agents de la police municipale interviennent auprès des élèves de CP et CE1 dans le cadre d'une formation ludique qui leur permet d'obtenir un permis de « Bien se déplacer ».

Une action de sensibilisation en 2 temps

Une première partie de la formation se déroule en classe avec la présentation du métier de policier municipal, des modes de déplacements et des règles de sécurité qu'ils impliquent.

Les principaux panneaux routiers sont passés en revue afin d'en rappeler la signification et un quiz est proposé pour vérifier les connaissances acquises. La seconde partie de la formation se déroule dans la cour de l'école avec un circuit que les élèves empruntent à vélo ou à trottinette, munis des équipements de protection (casques, genouillères). Ce parcours extérieur comprend notamment un passage piétons et un entraînement au freinage d'urgence.

Remise à l'air libre de la Petite Saône

La petite Saône est une rivière méconnue des Fontainois. Elle s'écoule sous la voirie au Nord-Ouest de Fontaine. Grâce aux aménagements prévus dans le cadre du nouvel écoquartier des Portes du Vercors, la Petite Saône va enfin être découverte. Elle contribuera ainsi à développer la biodiversité et apporter une espace de fraîcheur en ville. Afin de recréer le lit de la rivière, une vingtaine d'arbres doivent être coupés rue Colonel Manhes mais 80 arbres seront replantés le long de cette rue qui deviendra un espace de promenade très végétalisé. Les travaux se dérouleront à partir de février 2024 sur une période de 11 mois.





Santé

UNE MUTUELLE POUR TOUS LES FONTAINOIS

De nombreuses personnes renoncent à se soigner pour des raisons économiques. Face à ce phénomène, la Ville a pris l'initiative d'instaurer une mutuelle communale accessible à l'ensemble des habitants. Objectif : faciliter l'accès aux soins en bénéficiant d'une complémentaire santé de qualité.

La Ville a récemment signé une convention de partenariat avec la Mutuelle Just. Cette mutuelle communale est accessible à tous les habitants de Fontaine sans distinction d'âge, de revenu ou de situation professionnelle. Elle propose différents niveaux de garanties afin de répondre aux besoins spécifiques de chacun.

Un accès aux soins facilité

Cette mutuelle permet notamment d'accéder plus facilement à des soins de qualité et de bénéficier de tarifs avantageux en termes de cotisations. Elle offre également plusieurs avantages tels que le remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 euros pour chaque ayant droit ou un accès gratuit à la téléconsultation médicale. La Mutuelle Just est un acteur de l'économie sociale et solidaire à but non lucratif qui a fait ses preuves sur d'autres territoires tels que Annecy et Bourgoin-Jallieu.

Pour plus d'informations

Permanences sur rendez-vous avec les représentants de la Mutuelle Just

Tous les lundis

→ CCAS - 32 bis rue de la Liberté

Tous les vendredis

→ Maison des habitants Romain Rolland
113 boulevard Joliot-Curie

Contact : 0809 54 6000 (numéro gratuit)



Accueil de 20 jeunes rugbymen sud-africains

Cet automne, une délégation de 20 jeunes rugbymen du Club d'Hamilton au Cap en Afrique du Sud a été accueillie par l'ASF rugby. Durant 2 jours, les jeunes, hébergés au sein des familles des joueurs fontainois, ont découvert la ville et partagé des moments conviviaux et sportifs lors d'un match amical avec les U14. Le Maire Franck Longo, Fabrice Ferrand, Adjoint au sport et vie associative et Michel Carras, Conseiller municipal délégué aux équipements sportifs, sont venus les saluer avant la suite de leur voyage qui les a mené jusqu'en région parisienne.



La propreté, c'est l'affaire de tous !

Une nouvelle matinée de nettoyage s'est déroulée le 14 octobre dernier. Les habitants s'étaient mobilisés aux côtés des élus et des services de la Ville pour collecter mégots, papiers, cartons, canettes, masques et autres déchets jetés négligemment dans les rues, les parcs et les espaces publics. L'occasion de rappeler que la propreté urbaine est l'affaire de tous et de sensibiliser les habitants au coût de traitement des déchets qui s'élève à plus de 28 000 €.



Transport par câble : ouverture de l'enquête publique

Pour compléter l'offre de transports en commun dans le Nord-Ouest de l'agglomération grenobloise, une liaison par câble est en projet. Ce mode de transport innovant très attendu par l'ensemble des habitants reliera Fontaine La Poya et Saint-Martin-le-Vinoux en passant par Sassenage.

Une enquête publique est ouverte du lundi 6 novembre au jeudi 21 décembre 2023. Toutes les modalités de consultation et d'expression sont disponibles sur registre-numerique.fr/liaisonparcable ou sur l'avis d'enquête publique en ligne sur ville-fontaine.fr

Plusieurs temps d'échanges sont prévus parmi lesquels des permanences à l'Hôtel de Ville de Fontaine et une réunion publique à Grenoble.

À vos agendas

Permanences avec la commission d'enquête

Lundi 13 novembre de 13h à 18h

Jeudi 21 décembre de 15h à 17h

→ Hôtel de ville de Fontaine

Réunion publique

Mardi 28 novembre de 18h30 à 20h30

→ Amphithéâtre de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Isère
88, avenue des Martyrs à Grenoble



Plus d'infos

ville-fontaine.fr

www.registre-numerique.fr/liaisonparcable



Jeux Olympiques

UN PASSAGE DE FLAMME FESTIF !

Du 26 juillet au 8 septembre 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris. En Isère, afin de partager l'énergie des Jeux avec le plus grand nombre, Fontaine et 96 autres collectivités sont labellisées Terre de jeux 2024 et font le pari de faire vivre les Jeux à fond.

Créé par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, le label Terre de Jeux 2024 permet d'impliquer tous les territoires dans cet événement international. Dans le cadre de cette labellisation, un Relais Isère Terre de Jeux 2024 a été impulsé par le Département, auquel Fontaine a choisi de participer.

Une ambiance sportive et conviviale

Le vendredi 13 octobre une quinzaine d'associations fontainoises ainsi que 465 scolaires (26 classes) se sont transmis un témoin en effectuant des tours de pistes de 400 m sur le stade Maurice Thorez. Chaque association et chaque enfant a représenté une discipline sportive et partagé un moment convivial pour ce passage de flamme symbolique.

Visites de quartier : des échanges fructueux

Du 14 septembre au 19 octobre, 9 visites ont été organisées dans les différents quartiers de la ville. Les élus et techniciens de la Ville ainsi que les représentants de la Métropole ont rencontré près de 200 habitants. Ces derniers ont fait part de leurs préoccupations du quotidien : problèmes de circulation, de stationnement ou de signalisation, de collecte des déchets, d'incivilités, d'élagage ou désherbage, ou encore de voirie. Les différentes demandes d'interventions ont été prises en compte et relayées auprès des services de la Ville ou de la Métropole. La Municipalité



s'engage à apporter une réponse écrite pour chaque demande. Les grands projets urbains tels que le projet des Portes du Vercors ou du transport par câble, l'aménagement de la future déchetterie ou des projets d'aménagements de voirie ont également été abordés.

LA 1/2 h FONTAINOISE

Des habitants ont interrogé les élus lors du Conseil municipal du 16 octobre.

Dans le magazine Fontaine Rive Gauche été 2023, un rappel a été publié concernant l'obligation pour les propriétaires d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux, ne touchent pas les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur la commune. Toute infraction à ces règles est passible d'une amende de 5^e classe d'un montant maximum de 1 500 €.

Une mise en demeure va-t-elle être envoyée aux propriétaires concernés, comme le prévoit le Code général des collectivités territoriales ? Et en l'absence de réponse, Monsieur le Maire va-t-il ordonner les travaux d'élagage, à la charge des propriétaires négligents, comme le prévoit la réglementation ?

En effet, la question mérite d'être posée : un simple rappel de la loi suffira-t-il ?

Questions d'Hélène Chapon

Réponse Gérard Tardy, Adjoint à la sécurité et tranquillité publique

Je vous remercie de vos questions qui recoupent celles qui nous sont souvent posées lors des visites de quartier chaque automne. Actuellement, la police municipale et les agents de surveillance de la voie publique déposent des avis dans les boîtes aux lettres des administrés mis en cause ou prennent contact directement lorsque ceci est possible. Cette pratique obtient des résultats plutôt positifs. Une dizaine d'avis ont été déposés, 50% des administrés contactés y ont donné suite. Nous rencontrons des difficultés à obtenir gain de cause sur les parcelles abandonnées mais un accès direct au cadastre est prévu pour faciliter le travail des agents.

Pour les propriétaires récalcitrants, un arrêté du Maire permet à la police municipale de verbaliser sans préavis particulier mais nous préférons procéder par étape. Voici le processus visé : tout d'abord identification du propriétaire, contact ou courrier de rappel à la règle, ensuite mise en demeure du Maire, enfin verbalisation à hauteur des travaux engagés par nos services.

Réponse d'Isabelle Jimenez-Debeze, Adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale

Je profite de cette question pour rappeler que la Métropole effectue une fois par an un désherbage sur l'ensemble de la commune. La commune a fait le choix de compléter ce service par une équipe d'agents des services de propreté urbaine qui interviennent plusieurs fois dans l'année sur la commune pour maintenir une ville correctement désherbée. Cependant, dans les parcs et jardins de la ville, nous pratiquons le fauchage raisonné, c'est-à-dire que nous laissons pousser la végétation sur certains espaces afin de maintenir la biodiversité des plantes et insectes.

Retrouvez la question de Daniel Joulaud sur la réouverture du ruisseau de la Petite Saône et la réponse de Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville sur ville-fontaine.fr ou youtube.fr

Posez votre question par mail ou téléphone
democratie.participative@ville-fontaine.fr
04 57 38 50 25



Conseil municipal Retour sur la séance du 16 octobre

Partenariat entre la Ville et des associations pour la mise en place d'ateliers de découvertes culturelles et sportives durant les temps périscolaires

La Ville s'engage à organiser un accueil périscolaire au cours duquel sont proposées aux enfants des animations sous la forme d'ateliers de découvertes culturelles et sportifs. Pour l'année scolaire 2023-2024, 13 associations ont souhaité proposer des activités. Une convention de partenariat définit les engagements tant pour la Ville que pour les associations. Le Conseil municipal approuve les termes de cette convention.

 **Adoption à l'unanimité :**
34 voix pour

Convention 2023 relative au fonctionnement du centre de santé sexuelle de Fontaine et de son antenne à Villard-de-Lans

Suite à la demande de financement 2023 déposée par la Ville auprès du Département de l'Isère pour le fonctionnement du centre de santé sexuelle, le Département a proposé une convention annuelle d'objectifs adossée à un financement de 110 000 €. L'activité du centre s'articule autour de consultations médicales et d'actions de prévention (sexualité et éducation familiale, maîtrise de la fécondité, accompagnement suite à des violences conjugales...). Le Conseil municipal approuve les termes de la convention proposée par le Département au titre de l'activité 2023 du centre de santé sexuelle.

 **Adoption à l'unanimité :**
34 voix pour

 **Retrouvez l'ensemble des délibérations sur**
ville-fontaine.fr
Replay également disponible sur
youtube.fr

Prochain Conseil municipal le
20 novembre à 19h - Hôtel de ville

 **Ville de Fontaine + Facebook live**



PARTAGE DE LA VOIRIE : AMÉNAGER POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Trottoirs absents ou trop étroits, vitesse excessive, circulation dangereuse pour les vélos... À Fontaine il est parfois difficile de se déplacer en sécurité. En lien avec la Métropole, plusieurs opérations d'amélioration et de sécurisation de la voirie ont été menées ou sont programmées avec pour objectif d'améliorer le confort des piétons et des cycles. C'est aussi l'opportunité de donner une nouvelle image à la Ville de Fontaine, d'améliorer le cadre de vie des habitants en végétalisant et de favoriser le commerce local.

3,4 km de pistes cyclables créés

4,7 km de voirie
aménagés ou programmés



Plus de 12 millions d'euros
d'investissement

Plus de 100 arbres plantés
le long des rues et avenues





Entrées de ville : place à la végétalisation

Les 4 entrées de ville (Langevin sud, Langevin nord, pont du Vercors et pont du Drac) sont les vitrines de Fontaine. Leurs aménagements visent à valoriser ces espaces stratégiques, en végétalisant les sites, identifiant l'accès dans la commune, valorisant le patrimoine bâti (château Borel, parc Karl Marx) ainsi que le patrimoine naturel (Drac, bois des Vouillants...). Les premières interventions ont été réalisées pour l'entrée de ville Langevin sud avec la plantation de 15 arbres sur le haut du parking situé devant Les Jardins du Vercors et sur le boulevard Paul Langevin. D'autres interventions se feront dans le cadre de l'aménagement d'un axe cyclable reliant le boulevard à Seyssinet-Pariset. Diverses opérations sont à l'étude pour les 3 autres entrées : aménagement du carrefour rue de L'Argentière/rue de la Sure, aménagement de l'entrée pont du Vercors dans le cadre de la Chronovélo, aménagement de l'entrée Langevin nord dans le cadre du pôle d'échange multimodal Fontaine-La Poya.



ESPACES PUBLICS ET VOIRIE : QUI FAIT QUOI ?

Grenoble Alpes Métropole

Mobilier urbain
potelets, barrières,
glissières, arceaux à vélos



**Aménagements
voirie spécifiques**
îlots directionnels,
giratoires, ralentisseurs

**Chaussée
et trottoirs**
trous, nids-de-poule,
bordures brisées



Ouvrages d'art
ponts, passerelles,
murs de soutènement

**Arbres le long
de la voirie**



**Aménagements
cyclables**

**Signalisation
routière verticale
et horizontale**
feux tricolores, panneaux,
passages piétons



Comment signaler un problème à la Métropole ? 2 possibilités

- Faire une déclaration en ligne sur grenoblealpesmetropole.fr rubrique Mon quotidien, ma Métropole > Me déplacer > Mes démarches*
- Composer le 0 800 500 027 (numéro gratuit)
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

**Pour un traitement plus efficace des démarches, il est recommandé de privilégier la déclaration en ligne.*



Ville de Fontaine

Éclairage public
et illuminations



Propreté urbaine
et son mobilier



Aires de jeux



Terrains sportifs



Sanitaires publics



Bornes à eau
potable



Fleurissement et
entretien des
espaces verts



Arbres dans et aux
abords des parcs



Signalisation non
routière
jalonnement local,
numéros des immeubles



Déneigement



Comment signaler un problème à la Ville ?

2 possibilités

- Faire une déclaration en ligne sur ville-fontaine.fr
rubrique Ma ville > Informations pratiques > Demandes d'interventions
 - Composer le 04 765 38600
- Les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 15h30



L'égavage, une obligation pour les propriétaires

Après l'été, de nombreux arbres et buissons empiètent sur le domaine public. L'égavage est une obligation pour les propriétaires et il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 m du domaine public. Lorsque les plantations empiètent sur la voie publique, le Maire peut faire élaguer les arbres litigieux, d'office par la commune ou en obligeant le propriétaire à réaliser les travaux. Dans les 2 cas, le coût est à la charge du propriétaire. Les services de police municipale sont mobilisés pour relever les infractions. Les propriétaires sont avertis du manquement à leur obligation d'élaguer et mis en demeure. Si les travaux ne sont pas réalisés la verbalisation devient effective à hauteur des travaux engagés par les services communaux.



Coupes affouagères : inscrivez-vous !

Dans le cadre de la gestion de la forêt communale des Vouillants, la Ville propose aux Fontainois des coupes affouagères. Indispensables, elles permettent le rajeunissement des boisements et sont une opération nécessaire pour que la forêt joue pleinement son rôle de protection contre les chutes de pierres et les inondations torrentielles. Pour y participer et bénéficier du bois de chauffage, inscrivez-vous au 04 76 28 75 53.



Parole d'élus

"Nous voulons une ville aux rues apaisées en abaissant les vitesses automobiles et en facilitant les cheminements à pied ou à vélo."

Laurent Ferrante, Conseiller municipal délégué à la voirie, travaux, bâtiments et réseaux



Terminus du tram : vers une nouvelle offre de mobilité

Un Pôle d'échanges multimodal (Pem) est un lieu qui accueille différents modes de transports et facilite les correspondances. Le pôle d'échanges Fontaine-La Poya permet notamment l'accès aux transports en commun pour les habitants en provenance du Vercors et ceux de la rive gauche de l'Isère, qui souhaitent accéder au cœur métropolitain. Les cheminements sont cependant peu lisibles et peu accessibles aux personnes à mobilité réduite. Plusieurs projets d'envergure vont venir renforcer l'attractivité de ce pôle d'échanges : la liaison par câble entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux, qui aura son terminus ouest à La Poya, la Chronovélo Grenoble-Fontaine et le projet urbain des Portes du Vercors comprenant des logements, un pôle de commerces et de loisirs. Soucieuse de faciliter les mobilités, la Ville de Fontaine est pleinement investie dans ce projet avec notamment les premiers aménagements de l'entrée de ville Langevin nord. Les travaux devraient se dérouler en 2025 et 2026.

Coût total prévisionnel de l'opération : 12 461 145 €
Part Smmag : 9 918 877 €
Part Métropole : 1 748 928 €
Part Ville : 793 340 €



12 MILLIONS D'EUROS POUR DES TRAVAUX D'ENVERGURE

Les aménagements de la voirie réalisés ou programmés en partenariat avec la Métropole ont tous les mêmes objectifs : favoriser les mobilités douces et améliorer le cadre de vie des habitants.

Au fil des travaux de voirie menés la Ville de Fontaine prend un nouveau visage. La circulation est plus apaisée, les déplacements doux se développent en sécurité et la nature s'invite en ville grâce aux opérations de végétalisation.

Rue de la Sure : un nouveau visage

Achevés en avril dernier, les travaux de la rue de la Sure ont permis de végétaliser et d'améliorer le partage de la voirie entre les différents modes de déplacement. Désormais les usagers bénéficient d'une piste cyclable bidirectionnelle d'une largeur de 3 m, d'un trottoir d'une largeur d'environ 1,80 m et d'une chaussée avec des plateaux surélevés où peuvent se croiser poids lourds et autobus. 13 arbres et 250 m² de plantes vivaces peu consommatrices d'eau ont également été plantés le long de la voirie.

Coût total de l'opération : 1 020 000 € TTC
Part Ville : 157 000 € TTC
Part Métro : 863 000 € TTC

Rue Doyen Gosse : première étape vers une rue apaisée

En lien avec la Métropole, des opérations d'amélioration et de sécurisation de la rue Doyen Gosse sont réalisées. Les aménagements du premier tronçon Jean Pain/ rue Paul Vaillant Couturier se sont achevés en octobre dernier. Des plateaux surélevés aux carrefours ont été installés afin de ralentir la vitesse des véhicules, des trottoirs continus ont été créés et un élargissement de la chaussée permet de faciliter les déplacements des cycles et des piétons.

Des arbustes et vivaces seront plantés afin de végétaliser une surface totale de 530 m². La prochaine phase des travaux consistera à aménager le tronçon rue Paul Vaillant Couturier/ avenue du Vercors.

Coût prévisionnel pour la totalité des travaux : 996 000 € TTC
Part Ville : 356 000 € TTC
Part Métro : 640 000 € TTC

Avenue Lénine : 34 arbres plantés

Dans le cadre du plan Canopée et en partenariat avec la Métropole, des travaux de végétalisation ont été effectués début 2023 sur l'avenue Lénine. 34 arbres ont été plantés qui devraient atteindre entre 12 et 15 m de hauteur à l'âge adulte, ce qui permettra d'avoir une avenue largement ombragée d'ici quelques années. Le parking du complexe sportif Maurice Thorez a lui aussi été entièrement réaménagé avec la plantation de 10 arbres. Le stationnement a été optimisé et 2 places pour les personnes à mobilité réduite ont été créées.

Coût total de l'opération : 400 000 € TTC
Part ville : 20 000 € TTC
Part Métro : 380 000 € TTC



Vouillants : redynamiser la zone d'activités

La zone d'activités des Vouillants est l'une des 3 zones d'activités à bénéficier d'un programme de réaménagement important à l'échelle de la Métropole. Objectifs : redynamiser et valoriser l'image de la zone d'activités, proposer des itinéraires pour les modes doux et végétaliser le secteur. Les axes prioritaires pour cette opération sont les rues Jean-Pierre Timbaud, Lucien Sampaix et René Camphin (partie Sud). Ce programme a débuté avec des travaux sur les réseaux humides (eau et assainissement) afin de garantir la qualité et la pérennité de l'ensemble des opérations. Les travaux d'aménagement de la voirie débiteront quant à eux courant 2024.

Coût prévisionnel des travaux d'aménagement : 1 370 000 € TTC
Part Ville : 70 000 € TTC
Part Métro : 1 300 000 € TTC

Avenue Ambroise Croizat : sécuriser et faciliter les mobilités douces

Après la phase d'étude et les réunions publiques qui se sont tenues jusqu'en juillet dernier, la consultation est lancée pour les travaux de l'avenue Ambroise Croizat. Objectifs : faciliter le déplacement des vélos avec l'insertion de la Chronovélo, améliorer les cheminement piétons, planter des arbres le long des trottoirs, réduire la largeur de la voirie au niveau des carrefours afin de ralentir la vitesse des véhicules. Les travaux seront lancés début 2024 pour une durée d'un an.

Coût prévisionnel : 3 491 000 € TTC
Part Ville : 688 000 € TTC
Part Métro : 2 803 000 € TTC

L'avenue du Vercors, axe structurant de la Chronovélo

Le projet d'aménagement de l'avenue vise à favoriser les mobilités douces tout en conservant un double sens de circulation pour les véhicules motorisés. Une piste cyclable bidirectionnelle de 3 m de large va être aménagée. La sécurisation des piétons est également au cœur du projet. Les trottoirs ont une largeur réglementaire de 1,50 m mais partout où cela sera possible ils seront plus larges. De plus, le rétrécissement de la route baissera automatiquement la vitesse des automobilistes.

En concertation avec les habitants et les commerçants l'avenue du Vercors a récemment été labellisée axe structurant de la Chronovélo. Avec l'aménagement d'une piste bidirectionnelle, cette avenue remplit en effet les critères pour ce label. Dans la continuité de l'itinéraire existant entre Meylan et le cours Berriat à Grenoble, la Chronovélo passera donc par l'avenue du Vercors pour faire la liaison jusqu'à La Poya. Cet aménagement permettra d'améliorer le cadre de vie des Fontainois et garantira le maillage du réseau cyclable métropolitain. Les travaux débiteront en 2025. Leur durée est estimée à une année.

Coût prévisionnel : 5 261 000 € TTC
Part Ville : 1 908 000 € TTC
Part Métro : 3 353 000 € TTC

2



QUESTIONS À Laurent Thoviste

Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville

Quels sont les grands objectifs des opérations sur la voirie ?

Il y a tout d'abord la sécurité des utilisateurs. Lorsqu'un problème est constaté il faut saisir directement la Métropole, c'est sa responsabilité. Ensuite nous avons un budget annuel pour les petits travaux de quelques milliers d'euros. Nous avons ainsi sécurisé les piétons en mettant des barrières rue Alpignano. Nous avons aussi mis un stop à l'intersection des rues Jean Jaurès et Antoine Polotti pour abaisser la vitesse. Ce sont des solutions ponctuelles en attendant de faire des aménagements plus importants. Nos priorités sont d'améliorer la sécurité et le confort des piétons, de proposer, quand cela se justifie, un espace dédié aux cycles et enfin de végétaliser pour offrir davantage de confort aux usagers et lutter contre le dérèglement climatique.

Comment sont priorisés les travaux ?

C'est le plus difficile car les besoins sont immenses. Beaucoup de rues sont anciennes et ont été mal entretenues. C'est la Métropole qui décide en veillant à un équilibre entre les communes au regard de ce qui a été transféré en 2014. Ensuite l'état des voiries est pris en compte. Les interventions sont prioritairement programmées aux endroits où la chaussée est en mauvais état et où circulent de nombreux véhicules. Nous investissons cependant beaucoup pendant ce mandat puisque le montant des travaux prévus est de plus de 12 millions d'euros contre environ 1,5 millions d'euros investis entre 2014 et 2020. Cela représentera 4,7 km de voirie aménagés contre environ 1 km sous le précédent mandat. C'est un très gros effort pour le budget de la ville puisque la part communale sera de plus de 3 millions d'euros. Le fait d'intervenir en complément des opérations métropolitaines (Chronovélo-Pem de La Poya) nous permet de faire plus de travaux en dépensant moins car la Métropole prend à sa charge une partie du financement. C'est aussi la garantie que les travaux ne seront pas repoussés. La commune n'étant pas riche il nous faut être inventifs et travailler en partenariat.



Zoom sur la forêt urbaine

En lien avec l'Office national des forêts, la Ville de Fontaine a réalisé en 2022 une forêt urbaine sur une partie du terrain Robert Vial, une initiative environnementale particulièrement innovante. Cette forêt représente 500 m² de surface boisée. Concrètement, 500 plants ont été utilisés, dont 170 arbustes et 85 arbres. Différentes essences d'arbres ont été choisies : des essences mellifères pour les abeilles et d'autres plus classiques, ne provoquant pas d'allergies (chêne, tilleul, érable...).

Une plantation dense a été réalisée après une importante préparation du sol. Au bout de 3 ans d'entretien, la plantation est considérée autonome. Les espèces les moins résistantes meurent, au profit des plus adaptées, d'où la disparition de certains plants au profit des autres.



Environnement

LA FORÊT : UNE RESSOURCE FONTAINOISE

Avec 146 hectares du bois des Vouillants situés sur son territoire, la Ville de Fontaine fait partie du périmètre du Parc naturel régional du Vercors. Bois des Vouillants, forêt urbaine, la forêt est cœur du paysage fontainois.

C'est à l'Office national des forêts (ONF) que la Ville a choisi de confier la gestion du bois des Vouillants. Christian El-darragi, agent patrimonial à l'ONF, a accompagné la Ville dans ses projets pendant de nombreuses années. Aujourd'hui il part à la retraite. La Ville de Fontaine a souhaité l'interviewer avant son départ.

Entretien avec Christian El-darragi, agent patrimonial à l'ONF



Comment qualifieriez-vous la gestion de la forêt située sur le territoire fontainois ?

La gestion de la forêt de Fontaine vise à assurer la pérennité de cette forêt. Les forestiers cherchent à maintenir la plus grande diversité possible avec des arbres de tous les âges et de toutes les tailles. La quantité de bois qui est coupée tous les ans reste modeste et essentiellement destinée à la récolte du bois de chauffage des habitants inscrits pour l'affouage*.

Pouvez-vous nous dire un mot sur la fréquentation de cette forêt ?

Le nombre d'espèces différentes d'arbres et d'arbustes font le bonheur du forestier mais aussi du public qui fréquentent ses sentiers. On rencontre souvent les mêmes et on se salue en passant. On y croise les collégiens lors de séances de course d'orientation qui cherchent les balises installées par les professeurs ou des écoliers plus jeunes avec leur animateur à l'affût des grenouilles autour de la mare forestière. J'ai vécu ces années dans la forêt de Fontaine avec plaisir, la collaboration avec la Ville a toujours été constructive. Aujourd'hui je pars à la retraite, je souhaite autant de satisfaction à mon successeur.

* L'affouage est le droit accordé aux habitants de pratiquer certaines coupes de bois de chauffage sur la forêt communale.



Environnement

SYSTÈME SOLAIRE THERMIQUE : NOUVELLE AIDE

La Métropole accompagne désormais les habitants en maisons individuelles qui souhaitent installer sur leur toit un système solaire thermique afin de chauffer l'eau du robinet ou leur logement via l'aide solaire thermique.

L'énergie solaire thermique est une énergie renouvelable consistant à produire de l'eau chaude grâce à des capteurs solaires en toiture pour les besoins de chauffage et/ou de l'eau chaude sanitaire à partir du soleil. Elle se distingue du solaire photovoltaïque qui produit de l'électricité à partir du rayonnement solaire.

Des financements cumulables

La Métropole propose une aide progressive délivrée en fonction des revenus des foyers :

- Foyers modestes et très modestes : 2 000 euros
- Foyers intermédiaires : 1 200 euros

• Foyers hors plafonds de ressources : 1 000 euros
L'aide au solaire thermique est cumulable avec MaPrimeRénov' de l'État et la valorisation des certificats d'économie d'énergie. Elle est également cumulable avec les aides de la Métropole liées au dispositif Mur Mur. L'ensemble permet de couvrir de 30% à 85% de l'achat d'un chauffe-eau solaire dont le coût s'élève à environ 7 000 €.

Plus d'infos
04 76 14 00 10
aidesolairethermique@alec-grenoble.org



La prime air bois !

La Métropole a mis en place un dispositif d'aide aux particuliers pour le remplacement d'un appareil de chauffage (foyer ouvert ou datant d'avant 2002). Les habitants qui s'engagent à remplacer leur ancien appareil peuvent bénéficier d'une prime de 1 600 € à 2 000 € selon les ressources du foyer. Cette aide est

cumulable avec l'aide financière Ma Prime Renov proposée par l'État. Toutes les conditions pour bénéficier du dispositif ainsi que le dossier de demande d'aide sont disponibles sur : grenoblealpesmetropole.fr. La demande doit ensuite être déposée auprès de l'Alec. La Métropole et l'Alec organisent également des ateliers énergie tels que les ateliers "Chauffage au bois bûches" dont les dates sont disponibles sur le site de La Métropole.

Plus d'infos
Espace Info Énergie (Conseillers Alec)
04 76 14 00 10
infos@infoenergie38.org

La Métropole et vous



Zoom sur le Conseil métropolitain du 29 septembre 2023

Fontaine vous apporte un éclairage sur des délibérations métropolitaines qui ont un impact sur la vie des Fontainoises et Fontainois.

Attribution de fonds de concours d'aide à l'investissement des communes dédiés aux transitions

Le Conseil métropolitain a mis en place un fonds de concours d'aide à l'investissement des communes dédié aux transitions. L'enveloppe est fixée à 2 millions d'euros par an sur la période 2023-2026. Ce fonds est équitablement réparti entre les communes au regard de la strate démographique. Le projet présenté doit participer à l'adaptation au changement climatique, à son atténuation, à la préservation de la biodiversité en tenant compte des enjeux de solidarité et en lien avec les objectifs de plan climat air énergie métropolitain. À l'issue du premier appel à projets du 31 mars 2023, la Ville de Fontaine a candidaté pour son projet modernisation de l'éclairage public et obtenu un fond de concours de 32 181 €.

Opération métropolitaine d'aménagement des Portes du Vercors à Fontaine et Sassenage

Le Conseil métropolitain prend acte du compte-rendu annuel d'activité 2022 concernant l'opération ZAC des Portes du Vercors produit par la société publique locale Isère Aménagement, concessionnaire de l'opération, qui comprend entre autre : l'état d'avancement de l'opération, son bilan prévisionnel actualisé, sa trésorerie prévisionnelle actualisée et un tableau des acquisitions et cessions foncières réalisées en 2022. Le Conseil métropolitain approuve entre autre le projet de convention de participation de la commune de Fontaine d'un montant de 1 050 000 € pour les travaux d'aménagement des espaces publics relevant de sa compétence.

Plus d'infos
www.grenoblealpesmetropole.fr



Roman de Romanche - Piste, fausse piste, hors-piste

Dans le cadre du festival Le Mois de la Photo, Alexis Béar expose au VOG du 4 novembre 2023 au 13 janvier 2023. La pratique artistique d'Alexis Béar est celle de la photographie, qu'il travaille sous forme de séries, entremêlant le style documentaire et la fiction. Au VOG il présente son exposition sous le titre Roman de Romanche : Piste, fausse piste, hors-piste qui réunit plusieurs séries de photographies réalisées lors d'un travail au long court dans le massif de l'Oisans.

Autour de l'exposition

Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle

Du mardi au samedi - sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

Samedi 18 novembre à 16h

Rencontre avec Alexis Béar pour une visite de son exposition suivie d'un échange

Samedi 2 décembre de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques, découverte de la technique du Cyanotype, animé par Johan Sordelet

Sur inscription

Samedi 9 décembre de 15h à 17h

Au VOG et à proximité, atelier de photographies.

Samedi 16 décembre à 16h

Conférence d'histoire de l'art *Habiter le monde* par Fabrice Nesta

Samedi 13 janvier de 15h à 17h

Atelier d'écriture animé par Marion Jo

Plus d'infos
levog-fontaine.eu - 06 73 21 46 67



PROJECTION-DÉBAT

No land's song, un thriller politique

Dans le cadre du Mois du film documentaire qui cette année a pour thème « Prendre la parole », la médiathèque propose la projection du film *No land's song*.

No Land's Song est un thriller politique réalisé par Ayat Najafi. Il retrace l'histoire d'un concert qui brise un tabou absurde interdisant aux femmes de se produire en solo en Iran.

La musique comme acte de résistance

En Iran, depuis la révolution de 1979, les femmes n'ont plus le droit de chanter en public en tant que solistes. Une jeune compositrice, Sara Najafi, avec l'aide de 3 artistes venues de France (Elise Caron, Jeanne Cherhal et Emel Mathlouthi), va braver censure et tabous pour tenter d'organiser un concert de chanteuses solo à Téhéran.

Quand la musique devient acte de résistance, permettant de tendre une passerelle entre les cultures... Un magnifique hommage rendu à la voix des femmes iraniennes aujourd'hui et à la liberté de chanter.

Le film sera suivi d'une discussion sur la situation en Iran aujourd'hui animée par Amnesty International.

Projection du documentaire *No land's song*

Dans le cadre du Mois du film documentaire
Mercredi 22 novembre à 18h30

Entrée libre - billets à retirer sur place

→ **Salle Edmond Vigne**

Sexe sans consentement

Au travers de plusieurs témoignages de femmes, le documentaire *Sexe sans consentement* nous invite à réfléchir sur la notion de "zone grise", zone dans laquelle le rapport sexuel n'est pas consenti mais où les victimes cèdent souvent par culpabilité ou par peur.

Mardi 14 novembre à 20h

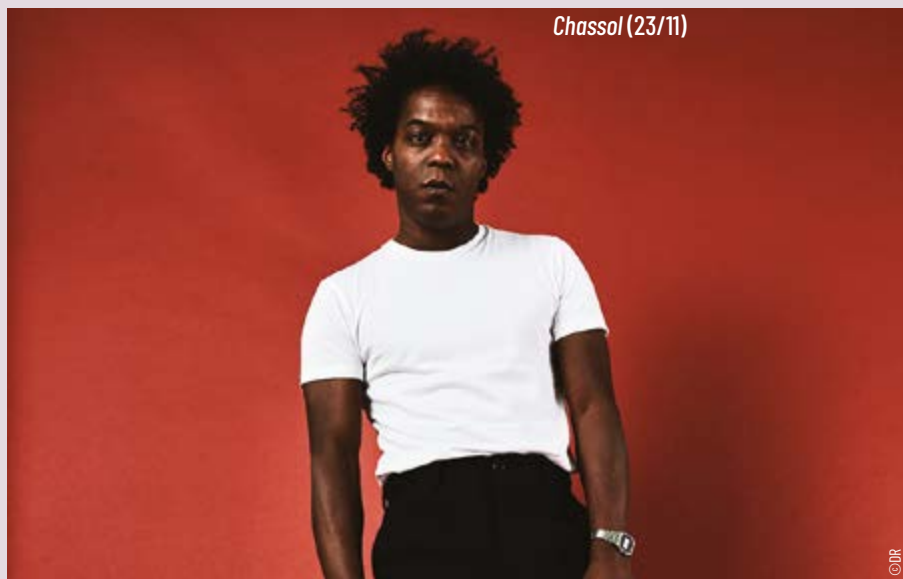
Projection suivie d'un débat

→ **Maison des habitants Romain Rolland**

À partir de 15 ans

Gratuit, sur réservation au 04 76 28 76 28





CINÉ-CONCERT

Chassol, au cœur d'un voyage musical

Dans le cadre de la programmation hors les murs de La Source, Chassol sera à la salle Edmond Vigne le jeudi 23 novembre pour étonner le public avec une œuvre multidisciplinaire mêlant musique, film et spectacle.

Compositeur, réalisateur et musicien aux méthodes de composition singulières, Chassol est connu pour ses ultrascores, des albums-films-performances qui sont de véritables voyages musicaux, ainsi que pour ses collaborations avec notamment Frank Ocean, Solange et Phoenix.

Une expérience immersive

Après sa venue en 2019 à La Source pour *Indiamore* et *Six Piano*, il revient à Fontaine avec *Ludi*, une œuvre multidisciplinaire mêlant musique, film et spectacle, inspirée du roman d'Hermann Hesse *Le jeu des perles de verres*. Chassol continue de repousser les limites de la création artistique en offrant une expérience immersive où les auditeurs deviennent les acteurs de sa musique.

Chassol

Jeudi 23 novembre à 20h30

→ **Salle Edmond Vigne**

Dans le cadre du Festival Le Tympan dans l'œil

Tarif A : 15 à 23 €



Exposition

Enjeux : regard singulier sur L'Olympisme

Du 10 novembre au 3 décembre, l'exposition *Enjeux* est visible à l'Espace Nelson Mandela. Une exposition plurielle sur le thème de l'Olympisme réalisée par des artistes en situation de handicap : œuvres individuelles ou collectives, peintures, dessins, sculptures... Un travail riche qui met en lumière les bénéfices d'une société inclusive.

Ce projet est porté par la Ville et le CCAS de Fontaine, l'association Viltas et l'Afiph. Il s'inscrit dans le cadre du dispositif Inflorescence qui a vu le jour en 2022 sous l'impulsion conjointe de la coordination handicap et du service jeunesse afin de lutter contre les préjugés sur le handicap et la différence. Tous les ans, la Ville propose un temps fort culturel, accessible à tous. En 2022, c'était la programmation du spectacle *Hansel & Gretel* en langage des signes à la salle Edmond Vigne.

Du 10 novembre au 3 décembre

Exposition *Enjeux*

Vendredi 10 novembre à 17h 30

Vernissage en musique

→ **Espace Nelson Mandela**

 Plus d'infos

04 76 28 76 28

Restez connectés avec La Source



La Source Fontaine

Programmation complète

et billetterie lasource-fontaine.fr

Jusqu'au 13 janvier 2024

Exposition Roman de Romanche - Piste, fausse piste, hors-piste

Alexis Béar
Dans le cadre du festival Le Mois de la Photo
→ **Le VOG**

Mardi 7 novembre

Repair café

→ **Maison des habitants George Sand de 14h à 18h**
Tarif : 4 €

Parlons bouquins adultes

→ **Médiathèque Paul Éluard à 17h30**

Mercredi 8 novembre

Parlons bouquins jeunes

→ **Médiathèque Paul Éluard à 17h**

Jeudi 9 novembre

Les rendez-vous de l'égalité avec le numérique

Découverte des sites de la Caf, CPAM
→ **Espace multimédia de 9h à 11h**
Gratuit sur réservation au 04 76 28 76 28

Jeudi 9 novembre



Grupo Compay Segundo

La Source Hors les murs
→ **L'Ilyade (Seyssinet-Pariset) à 20h30**
Tarifs : 15 € à 23 €

Vendredi 10 novembre

Ma vie d'parents

Temps d'échanges
→ **Maison des habitants George Sand de 9h à 10h30**
Sur inscription - 1 €

Vendredi 10 novembre



Carnets de voyage

→ **38 bis de 17h30 à 22h**

Du 10 novembre au 3 décembre



Exposition

Enjeux, regard singulier sur l'Olympisme
- Vernissage : vendredi 10 novembre à 17h30
- Clôture : dimanche 3 décembre à 15h
→ **Espace Nelson Mandela**

Samedi 11 novembre

Commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale

→ **Parvis de l'hôtel de Ville à 10h**

Dimanche 12 novembre

Orchestre italien Fisaorchestra Pietro Deiro

Organisé par l'ensemble d'accordéons de Fontaine
→ **Salle Edmond Vigne à 15h**
Tarif : 12 € - Gratuit pour les moins de 12 ans

Mardi 14 novembre

Sexe sans consentement

Documentaire suivi d'un débat
→ **Maison des habitants Romain Rolland à 20h**
Gratuit sur réservation au 04 76 28 76 28

Mercredi 15 novembre

Atelier numérique jeunes

Le logiciel Twine
→ **Médiathèque Paul Éluard à 15h**

Vendredi 17 novembre

Parlons numérique !

Culture et Internet
→ **Médiathèque Paul Éluard à 18h**

Soirée jeux adulte

→ **Espace 3 POM' à 20h**

Royan

Cie Léon Natan
→ **Guinguette à 20h30**
Tarifs : 5 € à 8 €

Samedi 18 novembre

Brocante jeunes

→ **38 bis de 10h à 17h**

Rencontre avec Alexis Béar

Visite de l'exposition suivie d'un échange
→ **Le VOG à 16h**

La Cie Léon Natan les fait courtes

Cie Léon Natan
→ **La Guinguette à 20h30**
Tarifs : 5 € à 8 €

Lundi 20 novembre

Conseil municipal

→ **Hôtel de ville à 19h**

Mardi 21 novembre

Repair café

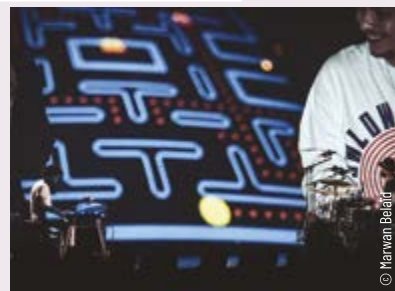
→ **Maison des habitants George Sand de 14h à 18h**
Tarif : 4 €

Mercredi 22 novembre

Projection de No land's song + débat

Dans le cadre du Mois du film documentaire
→ **Salle Edmond Vigne à 18h30**
Gratuit, billets à retirer sur place

Jeudi 23 novembre



Chassol ciné-concert Ludi

Dans le cadre du Tympan dans l'œil
La Source Hors les murs
→ **Salle Edmond Vigne à 20h30**
Tarifs : 15 € à 23 €

Vendredi 24 novembre

Inauguration du gymnase Florence Arthaud

→ Gymnase Marcel Cachin à 17h30

Inauguration de la Halle au sports Julie Pomagalski

Inauguration

→ Halle aux sports à 18h

Spectacle *La Flamme*

Collectif de l'Âtre

→ Halle aux sports à 19h

Gratuit, sur réservation : 04 76 28 76 28

Novecento : Pianiste

MJC Nelson Mandela

→ La Guinguette à 20h30

Tarifs : prix libre, conseillé 10 €

Soirée festive

Danse, musique, jeux et repas partagé

→ Maison des habitants Romain Rolland de 18h à 21h

Gratuit, sur inscription

Samedi 25 novembre



Braderie de la ludothèque

Vente de nombreux jeux à prix doux par la ludothèque !

→ Espace 3 POM' de 9h30 à 12h30

Samedi 25 novembre

Le Vin de Prunelles des vieilles dentelles

Cie Zazie7

→ La Guinguette à 20h30

Tarifs : 5 € à 12 €

Mercredi 29 novembre

Contes à croquer

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Réunion publique

Présentation du plan environnement communal

→ Hôtel de ville à 18h

Jeudi 30 novembre

Soirée papote

→ Maison des habitants George Sand de 18h à 20h

Gratuit, sur inscription

Vendredi 1^{er} décembre

Soirée jeux famille

À partir de 4 ans

→ Espace 3 POM' de 18h à 20h

Samedi 2 décembre

Atelier d'arts plastiques

Le cyanotype, animée par Johan Sordelet

→ Le VOG de 15h à 17h

Sur inscription

Building

Cie Les Colimaçons

→ La Guinguette à 20h30

Tarifs : 8 € à 10 €

Mardi 5 décembre

Repair café

→ Maison des habitants George Sand de 14h à 18h

Tarif : 4 €

Parlons bouquins adultes

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Mercredi 6 décembre

Parlons bouquins jeunes

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h

Samedi 9 décembre

Atelier d'arts plastiques

Petit atlas de l'ordinaire, animé par Alexis Béar

→ Le VOG de 15h à 17h

Sur inscription

Sam. 9 déc. (+ 10 déc. à 18h)

Hôtel des deux mondes

Cie Interlude et cie

→ La Guinguette à 20h30

Tarifs : 12 €

Mercredi 13 décembre

Atelier numérique jeunes

→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Jeudi 14 décembre

Les rendez-vous de l'égalité avec le numérique

Découverte du site Pôle Emploi

→ Espace multimédia de 9h à 11h

Gratuit, sur réservation : 04 76 28 76 28

Vendredi 15 décembre

Parlons numérique !

→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Soirée jeux adulte

Espace 3 POM' à 20h

Samedi 16 décembre

Intra Muros

Cie Brin de scène

→ La Guinguette à 20h30

Tarifs : 10 €

Les lundis qui bougent



Atelier cardio-boxe

Découvrez la boxe les lundis de 14h à 16h (hors vacances scolaires). Un moment convivial et bon pour la santé !

→ Informations et réservations auprès du service égalité, citoyenneté
04 76 28 76 28



Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour Fontaine

Oui au Métrocâble

Dernière étape du projet du métrocâble reliant Fontaine à Saint-Martin-le-Vinoux, l'enquête publique se déroulera du 06/11/2023 au 21/12/2023. L'occasion pour notre majorité de réaffirmer notre soutien plein et entier à ce projet.

Ce nouvel axe de transport en commun est un élément majeur de la politique globale de l'agglomération en vue d'améliorer la qualité de l'air avec la diminution du trafic automobile et un report modal efficace. D'autant que Fontaine fait partie de la « Zone à Faible Émission » dans laquelle les véhicules les plus polluants seront progressivement interdits. Élargir l'offre de transport en commun est une nécessité pour offrir à nos populations les meilleures liaisons possibles avec le reste de l'agglomération.

Le projet de transport par câble, ainsi que le réaménagement conjoint de l'ensemble du Pôle d'échange Multimodal de La Poya (Pem Poya) sont aussi des infrastructures essentielles pour faire du nouveau quartier des Portes du Vercors un véritable pôle urbain métropolitain, avec logements, commerces et loisirs dont le futur cinéma. C'est aussi une démarche innovante. Dans la continuité de l'emblématique téléphérique de la Bastille, il remet au goût du jour ce mode de déplacement, de façon d'autant plus marquante qu'il est porté par une entreprise née à Fontaine et leader dans ce domaine, Pomagalski.

Certains pointent le coût du projet et ses nuisances. Mais le câble est bien moins cher qu'une ligne de tram (de toute façon impossible sur ce trajet) et à peine plus qu'une ligne de bus à Haut niveau de service. Il ne fait pas de bruit et ne consomme pas d'espace au sol. C'est le transport écologique par excellence. D'autres émettent des doutes sur sa fréquentation. Les mêmes doutes sûrement que les 47 % qui avaient voté « non au référendum sur retour du tram à Grenoble en 1983. On sait ce qu'il en est advenu. Que serait aujourd'hui Fontaine sans son tram ? C'est pourquoi nous faisons clairement le choix de l'avenir en disant oui au métrocâble.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.
Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Berail.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Politique Médiévale

Chaque mois lorsque nous prenons la plume nous avons la certitude de rabâcher des vieilles lunes. Obsédé par les économies budgétaires, incapable de trouver un équilibre entre gestion saine et investissements qui vont faire exploser la dette, F. Longo n'est pas en panne de solutions pour "piquer" dans les porte-monnaie des ménages, supprimer des services rendus à la population, rogner les moyens des services municipaux.

Avec cette faculté d'habiller ses décisions avec les termes contextes, circonstances ou contraintes qui nous laisseraient croire que les politiques du pire mises en place avec l'aide de son partenaire de complaisance ne sont pas de son fait.

Si on regarde dans le rétroviseur ses trois premières années de mandat, nous constatons l'abandon des valeurs humaines et de solidarité qui ont forgé l'identité et l'âme de notre cité pour une politique néolibérale du plus mauvais aloi.

La liquidation de la MJC Nelson Mandela qui explique en partie la pénurie croissante de places en centres de loisirs en est l'exemple.

Et la démocratie locale ?

Les dégâts sont importants : Disparition des instances de concertation, promesses non tenues, décisions arbitraires. F. Longo, l'homme qui a promis un référendum sur le tracé de la chrono vélo, de publier le montant de ses indemnités, d'afficher les dépenses des élus de sa majorité et de ne pas cumuler les mandats, n'est pas crédible.

Reste les investissements ?

44 millions promis sur le mandat. Moins de 4 millions annuels réalisés. Le maire s'agit, fait de la propagande mais ne construit rien.

D'abandon en abandon : ferme pédagogique, maison des associations, salle festive communale, salle annexe stade Thorez, réhabilitation de l'orangerie.. ou de report en report : centre de santé, reconstruction de l'école Robespierre au mieux en 2027, son programme n'avance pas.

Sa réalisation de l'année ? L'espace chien près de la salle Edmond Vigne. Paraît-il que cela fait déjà plus de 10 ans qu'il existe !

Vous avez dit politique médiévale ?

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)

Oser à Fontaine

La MJC nous manque terriblement...

A l'occasion du conseil municipal, un groupe de citoyens s'est venu alerter les élu.e.s de grandes difficultés à obtenir des places pour leurs enfants dans les accueils de loisirs de la ville. Ces fontainois.es ont lancé une pétition début octobre. Les témoignages de parents qui ne s'en sortent plus sont nombreux ; sans solution, certains enfants se retrouvent parfois livrés à eux-mêmes.

Le manque d'attractivité du métier d'animateur et la pénurie qui en résulte est la principale réponse de Monsieur Le Maire. Si l'on ne peut contester qu'un manque de moyens humains peut toucher Fontaine comme d'autres communes, nous sommes navrés d'entendre la faiblesse des réponses apportées à ces familles en détresse.

Aucune action concrète, plutôt une fin de non-recevoir. Pour la majorité municipale et Le Maire, la solution serait même à trouver dans la hausse des tarifs municipaux. Le premier édile a été jusqu'à regretter les conditions d'inscriptions et déplorer que l'accueil ne puisse être d'abord prioritaire pour les parents qui travaillent. Quel mépris.

Alors quelles perspectives ? Des services municipaux qui mettront la pression aux parents pour qu'ils ne puissent plus annuler leur réservation d'accueil de loisirs ? Un paiement par les familles dès la réservation ? Quoi qu'il en soit, il semble qu'il ne puisse y avoir d'évolution avant l'an prochain.

Ces réponses montrent en tout cas le manque de volonté de la majorité municipale à faire le choix d'un service plus soutenu.

Le Maire a rappelé l'accueil d'apprentis et la formation de jeunes au Bafa, mais pour rapidement leur reprocher de ne pas rester sur la commune. Outre certaines candidatures refusées dont nous avons connaissance, se questionner comme Le Maire sur un financement d'un Bafa conditionné à travailler sur la ville est pour nous inacceptable.

La MJC Nelson Mandela, abandonnée il y a 2 ans, accueillait des dizaines d'enfants et représentait un lien social mobilisateur. Certains pourraient y voir une explication...

Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG),
Camille Montmasson (EELV)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi
et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et
vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute,
vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations
médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille
tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :
- Lundi et mardi : 12h-13h25
- Mercredi : 16h15-19h30
- Jeudi : 11h30-13h50
- Vendredi : 11h30-13h50 et 16h30-19h30
- Samedi : 14h-18h

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel
lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus"

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h et 13h30-18h
Mardi et jeudi : 13h15-18h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr

Ouverture d'un nouvel institut de beauté

L'institut de beauté Les Caprices de Lilie vient
d'ouvrir à Fontaine. De nombreuses prestations
sont proposées sur rendez-vous : manucure,
pédicure, épilation, blanchiment dentaire,
soin du visage et du corps.

Du mardi au samedi : de 9h à 18h

24 avenue du Vercors

07 62 26 68 34

Les caprices de Lilie



De nouveaux locaux pour l'espace famille

Depuis cet automne l'Espace famille est situé
à la maison des habitants George Sand. Dans
un lieu plus accueillant, les professionnels vous
renseignent et réalisent votre dossier unique
d'inscription à l'école, aux accueils périscolaires,
aux accueils de loisirs, dans les structures
d'accueil petite enfance et aux activités du
dispositif Font'aimé le sport.



Plus d'infos

Espace famille

Maison des habitants George Sand

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10



Noël

à Fontaine

15★16
17★18 décembre

Parvis de l'Hôtel de ville

- ★ Marché
- ★ Restauration
- ★ Spectacles
- ★ Animations